

Bureau des procédures environnementales

Commune de LALLAING

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

La société ALISA D, dont le siège social est situé 331 rue du Galibot zone d'activité du Bonnel – 59167 LALLAING, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une unité de traitement de déchets dangereux issus de chantier de démantèlement industriel située sur la commune de LALLAING.

Cette demande sera soumise à une enquête publique **en mairie de LALLAING pendant quarante jours consécutifs, du lundi 11 décembre 2023 à 8h00 au vendredi 19 janvier 2024 à 16h30**, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'incidence et de dangers ainsi qu'une note de présentation non technique, tous les jours ouvrables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi, sous réserve de fermeture exceptionnelle et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr (préciser : dossier ALISA D à LALLAING) ;
- de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale en mairie de LALLAING (59167) – place Jean Jaurès, mairie siège de l'enquête, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur (en précisant sur l'enveloppe : Enquête publique ALISA D à LALLAING).

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront reportées et donc accessibles sur internet.

Monsieur Pierre-Yves DAMBRINE, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, **en mairie de LALLAING, au lieu de consultation du dossier le lundi 11 décembre 2023 de 14h00 à 17h00, le mercredi 20 décembre 2023 de 15h00 à 18h00, le vendredi 29 décembre 2023 de 9h00 à 12h00, le samedi 13 janvier 2024 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 19 janvier 2024 de 13h30 à 16h30.**

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2023>).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête :

- aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 **sur rendez-vous** ;
- en mairie de LALLAING aux heures d'ouverture de la mairie.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M Olivier RIO, PDG de la société ALISA D – Tél : 06.52.91.03.28 – Courriel : projet@alisa-depollution.com

La clôture de l'enquête aura lieu le vendredi 19 janvier 2024 à 16h30.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2023>), à la préfecture du Nord, ainsi qu'en mairie de **LALLAING** pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.